

*Respectueux compléments
Gaston P. Labat*

VOL. 1.

1er JUIN 1895

No 1.

F. X. LEMIEUX, Communes, Ottawa, Ont.

L'INDICATEUR

Des Postes, des Douanes, des Banques, des Chemins de fer, des Vapeurs interocéaniques et fluviers, Etc.

JOURNAL MENSUEL DE 16 PAGES

A l'usage des Commerçants, des Négociants, des Voyageurs et du Public en général.

SOMMAIRE :

1. Au Public.
2. Postes.
3. Douanes.
4. Banques.
5. Chemins de fer.
6. Vapeurs.
7. Télégraphe.
8. Littérature.
9. Annonces, etc.

ABONNEMENT

Un An - - - - - \$0.50

PAYABLE D'AVANCE

GASTON P. LABAT,

Propriétaire.

Bureau de Poste,

Boîte 2174

MONTREAL.

Enregistré selon l'Acte du Parlement du Canada, pour le français et l'anglais, en l'année 1895, par GASTON P. LABAT, au Département de l'Agriculture.

L'INDICATEUR

Des Postes, des Douanes, des Banques, des Chemins de Fer, des Vapeurs interocéaniques et fluviaux, des Télégraphes, Etc.

VOL. I

MONTREAL, 1er JUIN 1895

No 1

AU PUBLIC

Comme son nom l'indique, "L'INDICATEUR" est un journal de renseignements généraux.

En le publiant, nous n'avons eu d'autre prétention que celle d'être utile au public, lequel, après un coup d'œil, en comprendra toute la nécessité.

Nous n'avons certainement pas la prétention d'avoir fait œuvre nouvelle, car tous ces renseignements existent déjà, mais comme ils sont tous sur des feuilles volantes, séparées, nous avons cru devoir les grouper en un tout clair, concis et précis.

Tel est notre but.

En outre, le public y trouvera bien des renseignements précis, inconnus, nés de l'observation, renseignements toujours bien petits, qui peuvent éviter des ennuis sérieux.

Ainsi, on voit tous les jours des hommes d'affaires ou autres personnes, très anxieuses de ne pas recevoir une lettre importante, lettre qui a fait fausse route par faute de l'expéditeur, lequel souvent dans un moment de hâte n'a pas mis l'adresse, quelque fois point, ou bien n'a pas écrit sa lettre, etc., de là retard ou non réception, car la lettre s'en va forcément au bureau des lettres mortes.

Vous éviterez à cet inconvénient si, comme beaucoup de personnes de commerce, vous écrivez sur l'un des angles de l'enveloppe la formule suivante: *Si non délivré (dans les dix jours) retourner à.....* et vous indiquez votre adresse.

De la sorte votre lettre vous revient rapidement sans besoin de passer par le bureau des lettres mortes.

C'est un petit renseignement que vous connaissez certainement, mais que vous oubliez de mettre en pratique, en sorte que je prends au hasard sur tous ceux que consulte L'INDICATEUR.

En outre fait maintenant, celui-là concernant les voyageurs.

Un télégramme vous demande à la hâte pour une affaire quelconque. Vous appelez un cocher et lui demandez à quelle heure part le train pour X..... Dans l'attente, répond l'automédon, heureux de faire votre course.

Vous montez en voiture et vous arrivez à la gare où le train vient de partir....

Avec L'INDICATEUR dans chaque famille, ce désagrément n'arrivera pas.

Encore un dernier fait.

Dernièrement, dans un hôtel, un voyageur voulut payer sa note. Il sortit une liasse de piastres flamantes neuves.

Ne connaissant pas le nom de la banque qui avait émis les billets, l'hôtelier consultait l'un et l'autre sur leur authenticité. On téléphona aux banques qui étaient fermées.

Le voyageur était non seulement très froissé, mais aussi très impatient, car il devait prendre le train.

Heureusement qu'un monsieur de la haute finance entra et certifia que les dits billets étaient bons comme la banque de Montréal. On rendit la monnaie au voyageur, et comme celui-ci manqua le train, par le fait de l'ignorance de l'hôtelier, il y aurait eu procès si l'affaire ne s'était arrangée à l'amiable.

Or, et je prêche toujours pour votre paroisse, lecteurs, tous ces inconvénients ne se produiront pas quand vous aurez L'INDICATEUR.

Enfin, quoique L'INDICATEUR ne soit pas un journal littéraire, il y aura cependant quelques pages de lecture instructive et amusante, tant pour le foyer que pour le voyageur.

Sur ce, lecteurs, demandez L'INDICATEUR :

5 cents le numéro, 50 cents l'abonnement d'un an.

GASTON P. LABAT.

Montréal, Boite de Poste No 2174.

NOTICE

Notre journal, L'INDICATEUR, dont nous avons droit de propriété légale pour le français et l'anglais, devait paraître le 1er mai. Si nous en avons retardé la publication jusqu'au 1er juin, c'est que nous attendions que tous les changements, pour la saison d'été, aient été faits par les compagnies de chemin de fer et de navigation, etc.

Durant ce temps, un prospectus qui s'intitule aussi L'INDICATEUR a paru. Comme il n'y a rien de commun entre ces deux INDICATEURS, et le lecteur s'en convaincra de suite, nous avons cru en prévenir le public.

GASTON P. LABAT.

Extrait du journal d'un ancien employé des postes.

Lettres.—1o Toute lettre dont on ne trouve pas le destinataire est envoyée au bureau des lettres-mortes où on l'ouvre; elle est ensuite renvoyée à l'expéditeur.

Pour obvier à cet inconvénient, il serait bon que toute personne écrive sur l'angle gauche de la face de la lettre, la formule suivante: *Sinon délivrée dans tant de jours, retournez à.....*

De la sorte, la lettre vous reviendra directement.

Cela ne se peut faire que pour les lettres seulement, non les circulaires.

2o Quand vous adressez une lettre, écrivez lisiblement et timbrez-la sur le côté de l'angle droit.

Différemment, quand le timbre est mal placé, il arrive très souvent que l'étampeur peut étamper le nom, le numéro de la rue, etc., ce qui rend la livraison difficile.

Les Russes, eux, bien plus pratiques que nous, mettent le timbre sur le revers de la lettre, à l'endroit où l'enveloppe se ferme. Cela leur sert de cachet de sécurité. Il est à regretter que cette coutume ne soit pas mise en vigueur dans tous les pays.

3o Quand vous mettez une lettre au bureau central, faites bien attention de la mettre dans la boîte qui lui est assignée.

C'est-à-dire, celles de la ville, dans: *Boîte pour la ville*; celles de la campagne, dans: *Boîte pour la campagne*; celles de l'étranger, dans: *Boîte pour l'étranger*.

Voici pourquoi. En mettant, par exemple, une lettre dans la boîte aux journaux, aux circulaires, comme cela arrive souvent, la lettre s'insère quelquefois dans les plis d'un journal ou d'une circulaire et prend la direction de ceux-ci. On a vu des lettres pour le Canada aller aux Indes et revenir ici. La faute en était uniquement à l'expéditeur qui n'avait pas observé le renseignement précité.

4o N'insérez jamais une lettre dans un paquet, boîte ou journal. *Il y a amende.*

5o N'écrivez jamais sur l'enveloppe, si ce n'est l'adresse et choses uniquement utiles à favoriser l'arrivée de la lettre à bon port.

6o Une lettre remise par similitude de nom et ouverte par erreur, doit porter la mention suivante, écrite par celui qui l'a ouverte: *Ouverte par erreur*, avec signature, date et adresse, et retournée à la poste.

7o Quand par erreur ou oubli vous avez omis d'écrire quelque chose sur une lettre déjà mise à la poste, n'essayez pas de la ravoir, — vous ne l'auriez pas — mais ne perdez pas votre temps et écrivez de suite une autre lettre afin qu'elle puisse partir par le même courrier.

8o Si vous ne mettez pas sur l'enveloppe qu'on vous renvoie votre lettre, en cas de non réception, il est toujours bon d'écrire votre adresse dans l'intérieur de la

Liste des principaux articles transmis par la Poste avec Tarif.

	Taux pour le Canada.	Taux pour les Etats-Unis.	Taux pour tous autres pays.
Actes.....	1c p. 2oz	1c par 2oz	1c par 2oz
Bulbes.....	1 " 4 "	1 " 1 "	1c par 2oz
Calendriers.....	1 " 4 "	1 " 1 "	1c par 2oz
Cartes géographiques (montées ou non montées).....	1 " 2 "	1 " 2 "	" "
Cartes (de Noël et de Visite).....	1 " 2 "	1 " 2 "	" "
Cartes postales.....	1c. chaque	1c chaque	2c chaque
Cartes postales, en lots, non adressées.....	1c p. 2oz	1c par 2oz	1c par 2oz
Circulaires imprimées.....	1 " 4 "	1 " 2 1/4 "	" "
Circulaires produites au moyen d'un procédé mécanique.....	1 " 2 "	1 " 2 "	" "
Cotes de banquiers et courtiers.....	1 " 2 "	1 " 2 "	" "
Dessins.....	1 " 2 "	1 " 2 "	" "
Documents légaux.....	6 " 4 "	1 " 2 "	" "
do do	3 " 1 "		
Echantillon de botanique et d'entomologie.....	1 " 2 "	1 " 1 "	Paquet pos
Echantillons.....	1 " 4 "	1 " 2 "	1c par 2oz
Exposition (Billets d'entrée).....	1 " 2 "		
Feuilles volantes.....	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 4 "
Formes imprim. (papeterie).....	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Graines.....	1 " 2 "	1 " 1 "	1c par 2oz
Gravures.....	1 " 2 "	1 " 2 "	1c par 2oz
Greffes.....	1 " 4 "	1 " 1 "	1c par 2oz
Huiles.....	1 " 1 "	1 " 1 "	" "
Journaux (d'occasion).....	1 " 4 "	1 " 4 "	1c par 2oz
Lettres de Ville.....	2 " 1 "		
LETTRES enregistrees, 5c.....	3 " 1 "	3 " 1 "	5c " 1 "
Listes d'électeurs (imprimées ou écrites).....	1 " 2 "		
Lithographies.....	1 " 2 "	1 " 2 "	1c par 2oz
Liquides.....	1 " 1 "	1 " 1 "	1c par 2oz
Livrets de banques.....	6 " 4 "		
Livres.....	3 " 1 "	1 " 2 "	1c par 2oz
Longons.....	1 " 4 "	1 " 2 "	1c " 2 "
Marchandise.....	1 " 1 "	1 " 1 "	1c par 2oz
Manifestes de douane.....	1 " 2 "		
Manuscrits (as livres et journaux et musique).....	1 " 2 "	1 " 2 "	1c par 2oz
Musique.....	1 " 2 "	1 " 2 "	1c " 2 "
" Livres d'instruction.....	1 " 4 "	1 " 2 "	1c " 2 "
Pamphlets.....	1 " 4 "	1 " 2 "	1c " 2 "
Papiers de commerce.....	6 " 4 "		
" ou	3 " 1 "	1 " 1 "	1c par 2oz
Papiers d'examen.....	1 " 2 "		
Paquets.....	6 " 4 "	1 " 1 "	Variable
" non cachetés.....			
Patrons.....	1 " 4 "	1 " 2 "	1c par 2oz
Publications périodiques.....	1 " 4 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Photographies.....	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Polices d'assurance.....	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Prix courants (imprimés).....	1 " 4 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Racines.....	1 " 4 "	1 " 2 "	1c par 2oz
Rapports de milice et de municipalités.....	1 " 2 "		
Substances grasses.....	1 " 1 "	1 " 1 "	" "
Verres microscope.....	1 " 1 "	1 " 1 "	" "

* Un minimum d'affranchissement de 5c est requis excessant 10 ozs.

† Un minimum d'affranchissement de 2c est requis excessant 10 ozs.

§ Terrenceuve, 3 cts. par once.

lettre; autrement comme on n'en connaît ni l'expéditeur ni le destinataire, la lettre est brûlée.

90 Les lettres non taxées ne sont envoyées qu'à l'étranger. Celles pour le Canada ne sont pas distribuées et sont envoyées aux lettres mortes. Celles dont la taxe est insuffisante sont envoyées à destination, moyennant un double droit que paie le récipiendaire.

100 Les départs du bureau de poste n'ayant pas lieu dans la journée du dimanche et des fêtes légales, si ce n'est le soir, il arrive souvent que des personnes aient besoin d'envoyer des lettres. Pour obvier à cet inconvénient et pour qu'elles arrivent aussi vite que possible à destination, nous croyons devoir recommander aux intéressés d'aller eux-mêmes aux stations de chemins de fer, à la gare Dalhousie, par exemple, dont le train pour Québec part chaque dimanche à 3.30 de l'après-midi, ou à bord des bateaux qui font service, et de remettre votre lettre au conducteur du train. C'est un acte de bonne reconnaissance que rempliraient à leur plaisir messieurs les employés, étant donnée leur courtoisie proverbiale.

Toute lettre doit être fermée, cachetée. Quoique cela paraisse naïf de le recommander, nous allons exprimer notre pensée. Il arrive souvent qu'on n'a qu'une enveloppe, que la dite enveloppe a peu ou point de matière collante, et on expédie quand même.

Cela peut occasionner bien des désagréments au profit des curieux.

Pour éviter cela, collez une bande de timbre; à défaut, un timbre lui-même sur la fermeture de l'enveloppe, et le secret, comme il y aurait effraction, ne sera pas violé.

Si vous avez l'habitude de cacheter votre lettre avec la cire, ne le faites pas quand vous écrivez dans des lieux chauds.

Quand vous écrivez une lettre officielle, ne traitez pas plusieurs questions à la fois; soyez clair et concis, évitez les phrases.

Ainsi, quand c'est une lettre officielle, écrivez sur la gauche de l'enveloppe: "service." Quand c'est une lettre privée, écrivez: "personnelle." De la sorte vous éviterez bien des ennuis.

Une réclamation, plainte ou autre, si elle n'est faite directement, doit être faite, avec lettres, enveloppes et timbres à l'appui, au directeur de la poste de l'endroit, et avec le mot: "service."

Pour les renseignements dont vous aurez besoin, vous pouvez vous adresser, selon le cas:

- Bureau de renseignements.
- Bureau d'enregistrement.
- Bureau des mandats-poste, Montréal.

lettres chargées. Envois d'argent. — 110 Quand vous faites un envoi d'argent, de papiers d'affaires, de documents précieux ou objets qui ont de l'importance, vous devez enregistrer votre lettre.

HEURES DU BUREAU DE POSTE.

	Jours de semaine.		Samedi.		Dimanche		Fêtes.	
	A.M.	P.M.	A.M.	P.M.	A.M.	P.M.	A.M.	P.M.
Bureau du directeur.	9.00 à 5.00	9.00 à 1.00			Fermé	Fermé		
Entrée générale.	7.00 à 12.00	7.00 à 12.00	8.00 à 10.00	8.00 à 10.00	7.00 à 12.00	7.00 à 12.00	8 à 10 A.M.	
Guichets généraux.	7.30 à 7.00	7.30 à 7.00	7.30 à 7.00	7.30 à 7.00	8.00 à 10.00	8 à 10 A.M.		
Lettres enregistrées.	7.30 à 7.00	7.30 à 7.00	7.30 à 7.00	7.30 à 7.00	8.00 à 10.00	8 à 10 A.M.		
Mandats Poste.	9.00 à 4.00	9 à 3.00 6 à 8.00			Fermé	Fermé		
Banque d'Épargne.	9.00 à 4.00	9 à 5.00 6 à 8.00			Fermé	Fermé		
Bur. des recherches.	9.00 à 6.00	9 à 6.00			Fermé	Fermé		
Dépôts postaux.								
Timbres, enregist.								
333 St-Laurent.	8.00 à 5.30	8.00 à 5.30			Fermé	8 à 10 A.M.		
2552 Notre-Dame.								
1532 Ste-Catherine.								

BUREAU DES MANDATS.

Les remises par la poste devraient être faites au moyen de mandats, quand c'est possible: sinon toute correspondance contenant de l'argent devrait être enregistrée.

Les mandats sont émis et payés entre 9 a.m. et 4 p.m.

Commission exigée sur les mandats émis et payables en Canada.

Pour un montant n'excedant pas \$4.....	02c
" " de plus de 4 et moins de \$10	05c
" " " " " " " " " " " "	10 " 20 10c
" " " " " " " " " " " "	20 " 40 20c
" " " " " " " " " " " "	40 " 60 30c
" " " " " " " " " " " "	60 " 80 40c
" " " " " " " " " " " "	80 " 100 50c

Nul mandat payable en Canada ne peut être émis pour plus de \$100, mais l'envoyeur peut s'il le désire, en obtenir plusieurs de \$100 chaque. Les autres pays et Colonies Anglaises sur lesquels des mandats sont émis, la commission exigée sur ces mandats est, dans tous les cas, de:

Pour un montant n'excedant pas \$10	10c
Plus de \$10 et " "	20 20c
" " " " " " " " " " " "	30 30c
" " " " " " " " " " " "	40 40c
" " " " " " " " " " " "	50 50c

Objets qui ne peuvent être transmis par la poste.

Les substances explosives ne peuvent être expédiées, mêmes lorsqu'elles sont convenablement enveloppées.

Les lettres contenant des espèces, ou argent, des bijoux ou articles précieux ou autre chose passible de droits de douane, ne peuvent être transmis par la poste à aucun des pays de l'Union Postale, excepté aux Etats-Unis.

LEVÉE DES BOITES DES RUES

			P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
Bornée par la rue McGill et St-Jacques au Palais de Justice, et par la rue Notre-Dame de la gare Dalhousie au fleuve.....	8	10	12	3	4	6 30 9
Et toutes les autres parties de la ville.....	8	12		4	5	6 30 9 0c
Dimanches.....	8			5		
Fêtes.....	8			5		
Excepté:						
Hochelaga.....	11			3		5
Pointe St-Charles.....						
St-Gabriel.....						
St-Jean-Baptiste.....	11	7				4 30
Dimanches et Fêtes.....						8

Quoique les envois d'argent monnayé soient défendus par la loi, il arrive souvent que des personnes oublient ce point important et que les lettres contenant des valeurs passent inaperçues.

Pour obvier à cet inconvénient, et soit que vous ne puissiez vous procurer un mandat de poste ou que vous ne le vouliez pas, n'envoyez jamais d'argent dur, mais bien en *chèque, dollars ou timbres*.

L'expérience ayant prouvé malheureusement que des lettres contenant de l'argent monnayé disparaissaient facilement par la tentation, ce moyen vous sera sûrement une garantie.

Cartes de Visites.—110 Les cartes de visite sans aucune écriture, paient un cent pour le Canada et l'étranger quand elles sont ouvertes. Fermées, elles sont assujetties aux règlements des lettres. De même pour les avis de naissances, de mariages, de faire part et lettres mortuaires.

Cartes Postales.—Mêmes remarques générales que pour les lettres. Surtout ne rien écrire sur l'adresse que l'adresse seulement. Différemment, elles vont au bureau des lettres mortes.

DECISIONS RÉCENTES

1. **Cartes Postales privées.**—L'attention spéciale des maîtres de poste est appelée sur l'Ordre Général du département ci-après.

CARTES POSTALES PRIVÉES

Des cartes privées peuvent être maintenant expédiées comme cartes postales dans les limites du Dominion, affranchies au moyen d'un timbre-poste d'un centin collé dessus, et ce d'après les règlements suivants:—

Les cartes seront en carton ordinaire, pas plus épaies que celui dont il est fait usage pour les cartes postales officielles.

La dimension maximum (en ce qui touche à la variété de la forme) doit se rapprocher autant que possible de la dimension de la carte postale ordinaire actuellement en usage.

La dimension minimum des cartes privées ne doit pas être moindre de 3 pouces $\frac{1}{4}$ par 2 pouces $\frac{1}{4}$.

Les cartes ne doivent pas être pliées, et rien ne devra être écrit, imprimé, ou autrement empreint sur la face de la carte où doit être collé le timbre-poste, à l'exception du nom et de l'adresse du destinataire, et du nom et de l'adresse de l'envoyeur, et des mots "Carte postale privée."

Il ne doit y avoir rien d'écrit, d'imprimé ou autrement empreint par l'envoyeur sur le timbre-poste, et rien ne doit être joint ou attaché à la carte postale.

Toute communication de la nature d'une lettre, ou autrement, pourra être écrite ou imprimée sur le verso de la carte. Aucune infraction à quelqu'un des règlements précédents rendrait les cartes passibles du tarif des lettres.

Distribution par les Facteurs

	A. M.	A. M.	A. M.	P. M.	P. M.
Bornéo par le carré Chaboillez, Craig de la rue Gosford à la petite rue St-Antoine la gare Bonaventure et le carré Chaboillez à la rue McGill.....	8	9 30	11	2 00	3 30
Et toutes les autres parties de la ville.....	7 45	10		1 30	3 30
Bornéo par Ste-Cunégonde et la Côte St-Antoine, quartier St-Jean-Baptiste, quartier Hochelaga et le fleuve....	8	11	12 45		3
Hochelaga.....	8			1 30	
Pointe St-Charles.....	8	10		2 00	
St-Gabriel.....	8			1 30	
St-Jean-Baptiste.....	8 30			2 30	

Les jours de fête une livraison par facteur, à Hochelaga, Pointe St-Charles, St-Gabriel et St-Jean-Baptiste, à 8.30 a. m. et deux du Bureau Central et des Dépôts Postaux, à 8 a. m. et 11 a. m.

LES MOUSQUETAIRES DE LA PLUME

Ceux que nous nous permettons de nommer ainsi, ne déplaît à leur modestie qui égale leur haute réputation littéraire, sont bien connus, non seulement du peuple canadien dont ils sont l'une des gloires, mais ils le sont aussi du public lettré d'outre-mer.

Fréchette, Fabeher de Saint-Maurice, Sulte, J. Caouette, et tant d'autres, tels sont ceux que je me permets d'appeler "Les Mousquetaires de la plume."

Comme leurs illustres devanciers de cape et d'épée ils manient et ferrailent de la plume avec une dextérité si exquise et si chevaleresque qu'on les croirait nés sous le plein soleil de France vivants sous le chant joyeux du coq gaulois.

Comme ils daignent m'honorer de leur cordiale sympathie et qu'ils ont bien voulu servir de parrains à L'INDICATEUR, ce qui est un honneur pour moi et ce sera un plaisir pour le lecteur, je n'ai pu taire le sentiment qui déborde de mon cœur depuis longues années en les priant d'agréer publiquement ma respectueuse admiration et ma profonde reconnaissance.

GASTON P. LARUE

DOGME

Une parole sûre, et qui ne trompe pas
M'a dit: "Chrétien! tu peux défier le trépas."

"Lorsque tu tomberas où toute chose tombe.

"Tu dépouille, oubliée et triste, dans la nuit.

"Sera rongée, à petit bruit,

"Par le ver affreux de la tombe.

"Mais, un jour, dans l'espace, un céleste signal

"Fera frémir les morts, sous leurs tombes fermées.

"Ainsi que le clairon, sonore et matinal,

"Qui réveille, au loin, les armées!"

Une parole sûre, et qui ne trompe pas,
M'a dit: "Chrétien! tu peux défier le trépas."

ADRIEN DE CUL

Taxe des lettres.—Le port des lettres, par 1 once, est de 2 cents pour la ville, 3 cents pour la campagne et les Etats-Unis, 5 cents pour l'étranger. Il faut, bien entendu, que les timbres soient canadiens, car un timbre étranger de la valeur requise, n'a pas cours. Si nous nous permettons cette remarque qui peut paraître naïve, c'est qu'il y a des gens de fort bonne foi qui croient que la chose est possible.

Ne vous servez jamais d'un timbre qui a déjà servi, vous paraîtrait-il immaculé, car il y a amendes.

Circulaires.—Il arrive souvent que des maisons de commerce envoient des milliers de circulaires à la fois, et qu'elles soient distribuées au plus vite. Elles ne sont toujours autant que le service le permet, mais elles le seraient d'une manière plus rapide si ces maisons ne demandaient pas les timbres qu'on peut obtenir d'avance, sur leur demande, et si elles mettaient ensuite leurs circulaires par paquets ficelés, soit pour la ville, soit par province.

La chose leur est sûrement facile en écrivant les adresses. Ceci est uniquement dans l'intérêt du commerce. Une circulaire imprimée ne doit rien contenir écrit à la main, ni aucune mention de renvoi sur l'endos.

Journaux.—Un journal ne doit contenir aucune lettre, écrite ou écrite sur la marge ou ailleurs. Les éditeurs de journaux voudront bien prendre note qu'un journal ne doit contenir qu'un supplément du dit journal, et non pas un autre journal qu'on veut faire passer comme supplément ou comme prime, à moins de payer les droits inhérents à cet envoi.

Paquets, Livres, Boîtes.—Les paquets, livres et boîtes, doivent être portés de préférence au guichet de St-François-Xavier, car alors ils ne se briseraient pas par le poids de leur chute dans la boîte ordinaire. Prenez garde à la forme et à la longueur des paquets qu'on peut expédier par la poste.

Plantillons: en poids, jusqu'à 1 livre.

Articles divers: jusqu'à 5 livres.

Langueur: 2 pieds de long sur 1 pied de large.

Liquides, Choses fragiles.—Pour l'envoi de liquides et choses fragiles, et même pour n'importe quel envoi qui n'est pas ordinaire, il sera bon d'aller s'informer au bureau des enseignements (Enquiry Office).

Poisons.—Les pharmaciens et droguistes envoyant des médicaments et des poisons non cachetés qui sont portés par plusieurs mains, ce qui constitue un danger pour la santé, devraient bien, croyons-nous, de recommander l'envoi de ces produits tout comme pour une lettre chargée. Ce n'est pas une garantie pour tous.

Franchise de port.—Beaucoup de personnes se croient que les premiers ministres, députés, etc., provinciaux ont droit de franchise pour les lettres. C'est une erreur. Seuls, en dehors du fédéral les Lieutenants-gouverneurs des provinces ont droit de franchise.

LE PRINTEMPS

A MADEMOISELL. ***

Voici le printemps, la saison des roses.
Plus de rameaux nus, de gazons jaunis;
Plus de froids matins ni de soirs moroses:
Voici le Printemps et ses jours bénis!

Voici le Printemps: aux paupières closes
La brise qui vient des bois rajeunis
Murmure tout bas de divines choses:
Voici le Printemps, la saison des nids!

Enfant, tout cela chez vous se révèle;
Chez vous, comme au sein de la fleur nouvelle,
La coupe d'ivresse offre sa liqueur.

Pour vous nul besoin que le temps renaisse;
Vous avez la vierge et sainte jeunesse:
C'est votre printemps, la saison du cœur!

LOUIS FRÉCHETTE.

FRONDAISONS PRINTANIÈRES

J'ai toujours eu soif de soleil, de fleurs et de chants d'oiseaux.

Ce matin-là le temps était gris, ma chambre aussi, même ma barbe qui commence à se payer ce luxe.

J'ai fait couper cette dernière

Malgré cela, tout était gris, sombre, plombé en dedans et dehors de chez moi.

Les gens qui passaient sous ma croisée étaient ennuyés comme en hiver, quoique nous fussions au commencement de l'été. Le vert des arbres était terne. On aurait dit une journée de novembre. Et plus tout était gris, sombre, plombé, terne, glabre, glauque, plus j'avais soif de soleil, de fleurs, de chants d'oiseaux.

Contraste de la nature humaine... On frappe à ma porte. J'ouvre. C'est le facteur qui me remet un paquet. Je l'ouvre, je reste chez moi, et le soir j'avais des fleurs dans ma chambre, des chants d'oiseaux dans le cœur, du soleil partout, car je venais de lire "Les Fleurs Champêtres."

GASTON P. LABAT.

FLEURS CHAMPÊTRES est une pastorale canadienne écrite par Mlle B, qui se cache modestement sous le nom de François, que nous surnommerons, nous, l'Eugénie Guérin du Canada. En vente au bureau de LA PATRIE contre envoi de 75 cents.

G. P. L.

RENSEIGNEMENTS SUR LA DOUANE

De même que pour les postes, nous donnerons aux lecteurs tous les renseignements qui l'intéressent et qui ne sont mentionnés nulle part. Ces renseignements qui paraîtront peut-être superflus aux personnes de l'administration ou à ceux qui en connaissent la routine, seront certainement utiles au public.

Ainsi, si nous en obtenons l'autorisation, et comme cela se fait ailleurs, nous insérerons tous les mois la liste des articles et objets envoyés par voie postale et sujets à des droits de douane, lesquels n'auront pas été réclamés. Dans l'intérêt du public, nous ne croyons pas que l'administration se refuse à accepter notre idée. En effet, par ce moyen, il y a des milliers d'objets qui deviennent, après un an, la propriété du trésor public, qui retrouveront leurs propriétaires légitimes. Enfin, nous tiendrons le public en général au courant de tous les changements douaniers le concernant. Encore comme pour les postes, nous laisserons à poste fixe le tarif des droits de taxe à payer, non pour les articles de gros commerce — cela est connu des intéressés et nécessiterait un gros volume — mais bien des objets et articles qu'on est appelé à recevoir chaque jour, soit à titre d'achat, de cadeau ou de *soi-disant échantillons*.

Enfin, nous donnerons la liste des objets dont l'entrée est prohibée, et qui de droit sont confisqués et détruits, cela au nom de la loi et de la morale.

Articles en douane. — Il y en a de deux sortes. Ceux qui sont à la "douane centrale," et ceux qui sont à la "douane postale." Neus ne nous occuperons que de ces derniers, les premiers étant généralement connus des hommes du gros commerce.

Les articles passant par la poste et sujets à des droits de douane sont envoyés au bureau de la douane qui est au second étage de la poste. De là, on vous écrit ou vous avise que vous avez un article à retirer, *presque toujours en payant* les droits auxquels ils sont assujettis.

Or, comme la lettre ou carte d'avis ne mentionne pas ce que vous avez à payer, ce qui en met beaucoup dans l'ennui et les oblige parfois à faire un second voyage, vous n'aurez qu'à consulter le tarif douanier inséré dans L'INDICATEUR et alors, soit d'après la facture, ou votre conscience, s'il n'y a pas de facture, vous allez chercher ou envoyez chercher, ou bien vous vous faites adresser l'article qui est à vous. Si je mentionne ce fait et si j'insiste à vous persuader, dans votre intérêt, c'est que voici ce qui est arrivé il y a quelques jours. Un fermier des environs reçut une carte d'avis du bureau douanier postal, lui annonçant qu'il y avait un paquet pour lui. Ne sachant ce que c'était, car c'était un ami qui lui faisait cet envoi, il prit le train et arriva au bureau. Là, on lui remit un petit paquet de graines potagères dont

Liste des principaux articles sujets aux droits de douane et généralement envoyés par voie postale.

Argenterie.....	de 10 à 30 p. c.
Armes à feu, etc.....	de 20 à 30 p. c.
Annonces, avertissements, almanachs, étiquettes à cigares.....	6c par livre et de 15 à 25 p. c. d'après facture.
Aiguilles à coudre et pour machines, etc.....	30 p. c.
Bijouterie.....	de 10 à 30 p. c.
Banques: bank notes, papiers de banques.....	35 p. c.
Bottes et souliers en cuir, etc.....	25 p. c.
Bottes en caoutchouc, etc.....	30 p. c.
Boîtes de luxe pour gants, mouchoirs, parfums, etc.....	35 p. c.
Bouchons.....	20 p. c.
Brosses ordinaires.....	25 p. c.
Bretelles, etc.....	35 p. c.
Boutons de toute sorte.....	4 à 8c par grosse et 20 p. c.
Cartes géographiques, plans, chromos imprimés en couleur.....	6c par livre et 20 p. c. sur facture.
Cartes à jouer.....	6c par paquet.
Crayons d'ardoise et en mine, etc.....	25 p. c.
Cuir et peaux tannées, ordinaires.....	15 p. c.
Cuir de fantaisie, dongola, etc.....	17 à 20 p. c.
Cuir de Russie, Japonais, Maroc.....	de 15 à 22 1/2 p. c.
Ceintures, courroies, etc.....	20 p. c.
Ceintures en caoutchouc, gutta.....	32 1/2 p. c.
Clous galvanisés, etc.....	30 p. c.
Conteaux, contellerie ordinaire.....	25 p. c.
Celluloïd brute, ordinaire.....	10 p. c.
Corsets, busques, etc.....	5c par lb. et 20 p. c.
Corsets en soie et articles similaires.....	32 1/2 p. c.
Cannes ordinaires et de fantaisies, pour promenade et manches de parapluie.....	de 17 à 25 p. c.
Cosmétiques pour toilette.....	50 p. c.
Câdres à tableaux, à chromos, à photo, etc.....	30 p. c.
Chemises ordinaires.....	\$1 par 12 et 25 p. c.
Collets et poignets en celluloïd.....	4c par paire et 25 p. c.
Coton pour ouvrage à tricoter, etc.....	12 à 25 p. c.
Cordages, etc.....	1 1/2c par lb. et 10 p. c.
Canevas.....	3 p. c.
Cheveux frisés, teints, etc.....	30 p. c.
Chaussettes et bas ordinaires.....	10c par 12 et 35 p. c.
Chapeaux, bonnets, coiffures ordinaires.....	30 p. c.
Coton chirurgical, gaze antiseptique, etc.....	30 p. c.
Cigares et cigarettes.....	\$2 par lb. et 25 p. c.
Capsules, cartouches.....	30 p. c.
Dentistes: instruments.....	15 p. c.
Encre à écrire.....	30 p. c.
Epingles en métal.....	30 p. c.
Epices de toutes sortes.....	12 1/2 p. c.
Fourrures entièrement ou partiellement dressées.....	15 p. c.
Fourrures pour toilette.....	25 p. c.
Fouets, cravaches, etc.....	25 p. c.

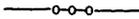
la quantité aurait pu tenir dans une cuillère à soupe, et on lui réclama sept cents (7) de droit.

Le bonhomme paya en faisant la grimace, et rentré chez lui, il constata qu'il avait dépensé, voyage et droits compris, cinquante cents pour de la graine de... carotte.

Le fait est authentique, et si je le prends entre mille c'est à cause de la futilité de la chose. Or, puisque la douane ne peut taxer que sur présentation de factures ou la bonne foi du récipiendaire, et ne pouvant conséquemment vous faire connaître ce que vous avez à payer qu'en votre présence ou sur permission d'ouvrir le paquet, le fermier cité plus haut aurait su à quoi s'en tenir, ne se serait pas dérangé, n'aurait perdu ni temps ni argent, et aurait reçu sa graine en envoyant les sept cents (7) de droit.

Et pourquoi l'administration n'aurait-elle pas le droit d'écrire, quand il y a nécessité, les paquets, de les évaluer approximativement, jusqu'à preuve contraire, et de mentionner sur l'avis que vous avez tant à payer... Il nous semble que ce serait plus pratique pour le récipiendaire et pour l'administration.

Donc ci-dessous la liste des objets tarifés et payant droits par douane postale.



Liste des articles prohibés, qui sont confisqués et détruits de part la loi.

Tous les livres, papiers imprimés, dossiers, peintures, photographies séditieux, immoraux, indécents.

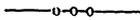
La réimpression, venant de l'étranger, de tout ouvrage, Canadien et Anglais, ayant droit de propriété au Canada.

Les mémoires et bills contrefaits.

Les substances frelatées et frauduleuses qu'on veut altérer au beurre.

En général, tous les produits qui sont reconnus comme faux et frelatés.

Tous les articles, quels qu'ils soient, provenant du travail fait par les détenus d'une prison ou d'un pénitencier, etc.



Les bavards d'eau ne sont pas des gens d'esprit, on doit les classer dans la famille des batraciens.

tendu sur la rue :

...Oui, messieurs, je le dis sans vouloir heurter personne et pour que le clair plane toujours parmi nos pas. Notre conseil était la forêt des vices. Voilà pourquoi il faut qu'il soit régénéré par le beau soleil de justice, afin que nous ayons constamment conseil et sécurité !!!

Fleurs artificielles	25 p. c.
Fermeurs pour bourses, poches	25 "
Glue, colle mucilage	20 "
Graines de fleurs, potagères, des champs, (grande quantité)	10 "
Do do (en petite quantité)	25 "
Gants et peaux pour les faire	de 10 à 25 "
Hamacs et filets	30 "
Horlogerie, etc	25 "
Instruments d'optiques, de mathématiques, de photographies, etc.	25 "
Instruments de musique, divers	25 à 30 "
Instruments de chirurgie, de dentisterie	15 "
Journaux imprimés ailleurs en partie et devant être finis au Canada	25 "
Jarretières ordinaires et de luxe	30 "
Livres : imprimés, brochures, etc.	6c. lb.
Lettres à imprimer (type)	10 à 20 p. c.
Lunettes, lorgnons	30 "
" (étuis)	20 "
Lacets, franges, broderies, élastiques, etc	30 "
Musique : reliée ou en feuille	10c. lb.
Médecines : d'après le Codex et la pharmacopée, liquides	50 p. c.
Do do do solides	25 "
Or : argenterie, bijouterie, orfèvrerie, etc.	10 à 35 "
Opium	\$1 à \$5 lb.
Ombrelles, parasols, etc.	35 "
Patins	10c. par paire et 30 "
Plumes brutes pour toilette	20 "
Plumes préparées, travaillées	30 "
Plumes pour écrire	27½ "
Papier albuminé et autres, pour photo	30 "
Peignes pour toilette et divers	35 "
Peintures, gravures, dessins, plans, photo	20 "
Papiers à tapisserie	1½c. le rouleau et 25 "
" à verre émerillé, etc.	20 "
" au goudron, imperméable	25 "
" de toute sorte	25 "
" à lettres, enveloppes, etc.	35 "
Parfums pour toilette, etc.	30 "
Pipes de toute sorte	35 "
Pommades, cosmétiques, etc.	50 "
Poudres à toilette	50 "
Pierres lithographiques, gravées	20 "
Plaques gravées, bois, acier, etc.	20 "
Planches photographiques	30 "
Papier à cigarettes	35 "
Porte-cigarette, articles de fumeurs	35 "
Rubans de toute sorte, etc.	30 "
Savons : toilette, parfumés, fantaisie, en poudre	35 "
Sellerie de toute sorte	30 "
Sacs en coton, jute, etc.	20 "
Soie, velours, etc.	30 "
Tabac coupé	45c. par lb et 12½ "
Tabac manufacturé	35c. par lb et 12½ "

Liste pour le mois de Mai, des Billes Canadiennes contrefaits qui sont en circulation.

NOMS DES BANQUES	Valeur des billets contrefaits	Lettre de contrôle des billets	EXPLICATIONS.
1. Dominion of Canada	\$1	D	Daté d'Ottawa, 1er juillet 1870. Payable à Toronto.
2. do do	1	A	Apparence de gravure sur bois. Facile à reconnaître.
3. Union Bank of P.E.I., Charlottetown, P.E.I.	1		Contrefait par photographie et portant No. 30252. Daté du 1er janvier 1872. Mauvaise impression.
4. Dominion of Canada	2	C	Nouveau. Daté 1er juin 1878. Payable Toronto.
5. do do	2	B	Très bien imité. Dangereux. Payable à Montréal. Portrait de Le Duffierin.
6. do do	2	B	Daté d'Ottawa, 2 juillet 1871. Les mots "Pay to bearer" se trouvent dans la contrefaçon. Il est signé J. M. Courtney.
7. Union Bank of P.E.I., Charlottetown, P.E.I.	2	A	Contrefait par photographie et daté 1er janvier 1872. Ressemble à sa couleur à l'argent brun.
8. do do do do	2	A	Nouvellement émis; daté 1er mars 1875.
9. Bank of Toronto	2		Daté 15 septembre 1858. Le titre "Bank of Toronto" est écrit sur les mots "International Bank of Canada," qui a failli.
10. The Dominion Bank, Toronto, Ont.	4	B	Contrefait le 1er février 1871 et portant le portrait du Prince Albert. Sur les vrais, la signature du caissier est écrite; sur les faux elle est gravée.
11. Bk. of British North America, St. John, N.B.	4	S	Contrefait par photographie, portant le No. 74,981.
12. City Bank, Montreal, P. Q.	4	S	La Banque n'existe plus.
13. Bank of Upper Canada, Toronto, Ont.	4	S	Les mots "upper" et "Toronto" sont substitués, par effacement, par les mots "Western" et "Clifton," de la banque "Western Bank of Canada, Clifton."
14. The Bank of Toronto, Toronto, Ont.	4		Les mots "Bank of Toronto," sont substitués aux mots "Bank of Canada," l'autre décline.
15. Canadian Bank of Commerce, Toronto, Ont.	5	C	Daté du 1er mai 1871. Mauvais papier. Signature du caissier dans l'original, gravée dans le contrefait.
16. Bank of British North America, Québec, ...	5	A	Daté du 22 novembre 1871, et photographié. Mauvaise impression portant No. 44,490.
17. do do do do Kingston, Ont.	5		Daté du 1er mai 1875. Les billets originaux portent les Nos de 3000 à 36000. Les contrefaits portent d'autres numéros. Il y a peu d'originaires en circulation.
18. do do do do Montréal, P.Q.	5	D	Les contrefaits sont datés du 5 juillet 1877; les originaux ont été datés le 5 juillet 1877; dans quelques-uns des contrefaits, la date de monnaie est omise et la vignette est mal faite.
19. Bank of Montreal	5		Daté du 1er septembre 1858. Le mot Québec est écrit en français dans les contrefaits.
20. Bank of Toronto, Toronto, Ont.	5	E	Contrefait par photographie, daté de Port Hope et de Peterborough. Wm. Gooderham, président.
21. Union Bank of P.E.I., Charlottetown, P.E.I.	5	A	Par photographie, mal fait et reconnu facilement par son apparence.
22. Bank of Nova Scotia, Halifax, N. S.	5	B	Daté du 5 juillet 1887, Halifax, N. S., No. 126,900. L'autre écrit. L'autre.
23. Maritime Bank of St. John, N. B.	5	B	Facile à reconnaître. Contrefait par photogr. et écrit.
24. Bank of British North America, Ottawa, Ont.	10		Très mal contrefait et portant No. 10,279. Photographié.
25. Canadian Bank of Commerce, Toronto, Ont.	10	D	Daté du 1er mai 1871, il y a cinq lignes sous le mot "Pay" tandis que dans les originaux il n'y en a que quatre.
26. Ontario Bank, Bowmanville	10	A	Daté du 1er novembre 1870. L'impression des mots "Bank of" est défectueuse. Il y en a de deux sortes, mais toutes les contrefaits par litho-photogr. daté 1er janvier 1871. Ils ont été bien examinés.
27. Merchants' Bank of Halifax, Halifax, N. S.	10	A	Daté du 28 avril 1860. Facile à reconnaître.
28. La Banque Nationale, Québec, P. Q.	10		Dans les contrefaits le mot "Parliament" est imprimé.
29. City Bank of Montreal, Montréal, P. Q.	10		Très mal contrefaits par photographie et facile à reconnaître.
30. People's Bank of N. B., Fredericton, N. B.	10	A	Daté du 3 octobre 1881. Contrefait fort mal par photographie. Banque faillie.
31. Maritime Bank, St. John, N. B.	10		Contrefaits avec des billets d'un dollar sur lesquels est écrit "100". Du reste il n'y a pas le tall de \$10 écrit par ailleurs. Les billets de cette banque doivent être tous refusés.
32. Consolidated Bank of Canada, Montréal, ...	10		
33. Bank of the People, Montréal, ...	5	A	Contrefait à la pierre. Facile à reconnaître.

AVERTISSEMENTS

Les moyens généralement employés pour contrefaire les billets sont par les acides, le grattage, le collage. On découvre facilement la fraude en examinant à la lumière dans une chambre noire, les billets suspectés.

Par les acides ou le grattage, les chiffres, lettres et figures substitués sont de couleur différente à celle de la balance du papier. Par le collage, il y a opacité.



Liste des banques qui ont fait faillite ou qui sont en liquidation.

Agricultural Bank of Upper Canada.	Sans valeur
Bank of Acadia, Nouvelle-Ecosse	"
Bank of Brantford, Ontario	"
Bank of Canada, Montréal	"
Bank of Clifton	"
Bank of Liverpool, Nouvelle-Ecosse	"
Bank of Prince Edward Island	"
Bank of London	"
Bank of Upper Canada	Refusé
Central Bank of Canada, Toronto, Ont.	Sans valeur
Central Bank of N. Brunswick, Fredericton, N.B.	"
Bank of Montreal	"
Bank of Canada, Toronto	"
Commercial Bank of New Brunswick	"
Commercial Bank of Manitoba, Winnipeg	98c.
Consolidated Bank of Montreal	Sans valeur
Large Bank of Canada, Montreal	"
Bank of Rustico, P. E. I.	Refusé
Bank of Toronto, Ont.	Sans valeur
Bank of Canada, depuis le 4 mai '93	"
National Bank of Canada, Toronto	"
Bank, St. John, N. B.	Refusé
Bank of Montreal	Sans valeur
Bank of St. John	"
Bank	95c.
Canadian Bank of Montreal	Sans valeur
Bank of Quebec	"
Bank of Western Canada	"
Bank of New Brunswick	"
Bankers' Banks, 1858	"

Contrefaçon récente.

Le 5 juin. — Un jeune anglais nommé W. F. Win-
 a été arrêté ici hier par la police du Dominion
 pour avoir fait passer, à Brampton, un billet de un
 qui avait été majoré et transformé en un billet
 de cinquante. On dit qu'il a essayé d'usur du même

Les dix commandements de l'employé de la poste.

A la poste tu te rendras
 Tous les jours matinalement ;

Les matières tu classeras
 Dans chaque boîte promptement ;

Lettres d'autrui tu ne liras
 Ni les journaux pareillement ;

Puis, sans mot dire, tu suivras
 Les articles du règlement ;

Esclave, tu travailleras
 Dimanche et fête mêmelement ;

Héros obscur, tu serviras
 Dieu, public et gouvernement ;

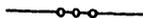
Les reproches tu recevras
 Comme un gracieux compliment ;

Les enquêtes tu subiras
 Au lieu de divertissement ;

Riche jamais tu ne seras
 Je te l'affirme carrément ;

Mais au bureau tu gagneras
 Le paradis certainement....

J. B. CAQUETTE.



DEPARTEMENT DU FEU.

Bureau du Télégraphe d'alarme, Hôtel de Ville,
 Téléphone 141.

1o Quand vous découvrez le feu quelque part, allez de suite à la boîte la plus proche.

2o Mettez la glissoire en bas et laissez aller.

3o Restez à la boîte jusqu'à l'arrivée des pompiers et dirigez les.

4o Si le feu est occasionné par l'explosion d'une lampe à pétrole ou à huile, couvrez de suite l'objet enflammé, avec une couverture mouillée de préférence. Faites de même pour une personne dont les vêtements ont pris feu.

5o Si vous n'êtes pas à portée d'une boîte à feu, ou que vous ne la trouvez pas, téléphonez de suite à la station centrale du feu, No. 141 bureau du télégraphe d'alarme, Hôtel de Ville.

6o Soyez bien sûr qu'il y ait feu avant de sonner l'alarme.

7o Ne sonnez jamais pour un feu en dehors de la ville.

8o Ne touchez jamais la boîte ou l'appareil si ce n'est en cas de feu. *Discrettement il y a amende et prison.*

9o Assurez-vous que la boîte est bien fermée quand vous la quittez.

10o Ne donnez jamais votre clef à qui que ce soit si ce n'est à un employé de la brigade, et quand vous changez de résidence, retournez la clef à l'office du feu d'alarme télégraphique.

Liste, par date, des Steamers partant de Rimouski et de New-York, pendant le mois de juin 1895, et heures de la fermeture des malles à la poste de Montréal.

Jun	Date de la fermeture	Heures des malles	Steamers.	Lignes.	Jour	Partant de
1	Samedi.....	7 p.m.	Numidian.....	Allan.....	Angleterre, Irlande, Europe, etc.....	Rimouski.....
2	Dimanche.....	6 30 a.m.	Teutonie.....	White Star.....	do do do.....	New-York.....
4	Mardi.....	5 p.m.	Columbia.....	Hamb. Am. Pk'g Co.....	do do do.....	do.....
5	Mercredi.....	5 p.m.	La Bourgogne.....	Générale Transatlantique.....	France, Allemagne, Italie.....	do.....
6	Jedi.....	6 15 p.m.	Umbria.....	Cunard.....	Angleterre, Irlande, Europe, etc.....	do.....
7	Vendredi.....	5 p.m.	Sardinia.....	Allan.....	do do do.....	Rimouski.....
8	Samedi.....	7 p.m.	New York.....	American.....	do do do.....	New-York.....
11	Dimanche.....	6 30 a.m.	Lucania.....	Cunard.....	Angleterre, Irlande, Europe, etc.....	do.....
13	Mardi.....	5 p.m.	Labrador.....	Domimon Line.....	do do do.....	Rimouski.....
15	Jeudi.....	6 15 p.m.	Majestic.....	White Star.....	do do do.....	New-York.....
16	Vendredi.....	5 p.m.	Normania.....	Hamb. Am. Pk'g Co.....	do do do.....	do.....
18	Samedi.....	7 p.m.	La Gasogne.....	Générale Transatlantique.....	France, Allemagne, Italie.....	do.....
19	Dimanche.....	6 30 a.m.	Etruria.....	Cunard.....	Angleterre, Irlande, Europe, etc.....	do.....
21	Mardi.....	5 p.m.	Parisian.....	Allan.....	do do do.....	Rimouski.....
22	Mercredi.....	5 p.m.	Spree.....	M. G. Lloyd.....	do do do.....	New-York.....
23	Jeudi.....	6 15 p.m.	St. Louis.....	American.....	do do do.....	do.....
24	Vendredi.....	5 p.m.	Far. Bismarck.....	Hamb. Am. Pk'g Co.....	do do do.....	do.....
25	Samedi.....	7 p.m.	La Champagne.....	Générale Transatlantique.....	France, Allemagne, Italie.....	do.....
26	Dimanche.....	6 30 a.m.	Campania.....	Cunard.....	Angleterre, Irlande, Europe, etc.....	do.....
29	Mardi.....	5 p.m.	Mongolian.....	Allan.....	do do do.....	Rimouski.....
30	Mercredi.....	5 p.m.				

NOTE.—S'il y a quelques changements durant le mois, l'avis en est mentionné sur le tableau du bureau de poste, talles aillies, p. rte d'entrée centrale.

Cie de Navigation Richelieu et Ontario

Les probabilités sont pour le Temps Chaud.

Faites un voyage frais, tranquille et plein de repos sur l'eau.

LIGNE DE QUEBEC

Le bateau laisse à 7 p.m. les jours de semaine, et le dimanche à 5 p.m.

À Québec, Samedi et retour dimanche, \$3.00.
À Bainsan, Trois-Rivières et Sorel, Samedi et retour. Prix d'un simple billet.

Prenez le steamer de dimanche et faites la correspondance à Sorel avec le steamer "Berthier", retour le même soir; ou faites la correspondance à Trois-Rivières, revenant le matin suivant. Aller et retour pour un billet simple.

LIGNE DE TORONTO

À commencer du 3 juin, les bateaux laissent à 10 a.m., Lundi, Mercredi et Vendredi. Après le 15 juin, tous les jours, excepté le dimanche.

LIGNE DE HAMILTON

Laisse chaque Jeudi à 4 p.m., pour Toronto, Hamilton et tous les ports intermédiaires. Billets d'aller et retour pour les Gtates Niagara.

LIGNE DE SAGUENAY

Jusqu'au 15 juin le vapeur "Saguenay" laisse Québec, les Mardi et Vendredis à 7.30 a.m. Après le 15 juin et jusqu'au 15 juillet, quatre voyages par semaine, et après le 15 juillet, tous les jours, excepté le dimanche.

Des consultations nous relativement à vos excursions pendant les vacances.

Bureau des Billets de la ville:

128 rue Saint-Jacques (Vis-à-vis le B. de P.)
H. FOSTER CHAFFEE,
Agent des passagers pour le district.

Téléphone 1771.

Cie de Navigation de la Riviere Ottawa

Steamers allant tous les jours à Ottawa et aux Ports intermédiaires.

SOVEREIGN et EMPRESS.

Excursion quotidienne à Carillon et aux ports intermédiaires par le Steamer Sovereign, \$1.00. Les passagers peuvent prendre un train de 8 a.m. pour faire la correspondance avec Ottawa.

Ligne des Marchés de Steamers

Le Steamer Princess pour Carillon et les ports intermédiaires les mercredis et les samedis à 6 a.m. Le Steamer W. G. Brown, Papineauville et Ottawa, les mardis et vendredis à 6.30 p.m. Ces bateaux font maintenant le trajet de retour avec des passagers et le fret. Le fret est payé par le propriétaire.

Entrepôts pour le fret et bureaux: Nos. 101, 102 et 103 Communales.

Billets aux numéros 143 et 184 rue St-Jacques, les Gtates et Windsor, et à la Gare du Grand Tronc.

R. W. SHEPHERD, Jr., Sec.

Hotel RIENDEAU

En face de l'Hôtel de ville, du Palais de justice et près des bateaux, et des gares de chemins de fer.

58 et 60, PLACE JACQUES CARILLON

MONTREAL

JOS. RIENDEAU, Propriétaire

LE PLUS GASCON DES DEUX.

On parlait de la foudre et chacun racontait

A son sujet

Quelque histoire étonnante,

L'un des conteurs, d'humeur plaisante,

Car il était Gascon de Lille ou de Cahors,

Ce qui, je m'imagine,

Est de même farine,

Nous fit ce court récit :—Messieurs et vous, Milords,

—Des Anglais se trouvaient dans notre compagnie.

Ne me faites pas, je vous prie,

L'injure de douter,

De ce que je vais vous conter :

Dans les environs d'Uriage,

Six mois après mon mariage,

Nous étions tous les trois, ma femme et sa maman,

Un vrai manan,

En tant que belle-mère—à cueillir dans la plaine

Des violettes sous un chêne.

Voilà que, tout à coup, le ciel jusqu'ailleurs pur

Comme un manteau d'azur,

Se couvre et devient noir. Le vent souffle avec rage

Et l'orage

Bientôt rugit avec fureur.

Belle-maman, blême de peur,

Pour ne pas voir la foudre,

Ferme les yeux et se met à découdre

Dévotement sur le gazon

Une longue oraison,

Hélas ! peine inutile, un immense coup tonne.

Et la douce personne

Est, dans un rien de temps, tableau hideux,

Coupée en deux !

Je rigolais, ça va sans dire,

Mais bientôt je cessais de rire,

Car, à l'instant, un autre coup

Eclate, la recolle et la remet debout :

Eh bien ! le croiriez-vous ? conclut le gai compère,

Le sans surprise de tous ce fut ma belle-mère !

—6—

All right? yes, lit lugubrement

Un Anglais blond comme froment

Et long comme un jour sans galette.

Ah ! cette histoire était très fort drôlette.

Et il a fait tout à fait rire en dedans moi.

Alors je vais aussi vous raconter le mienne :

J'ai avec mon fâme, un joli indienne :

Elle est mon gazette et Milady pionçait—

Comme une petite ange, assise sur une chaise.

Elle est très rigolo ! tout à coup il tonnait,

Et... S...-king ! un éclair, pour entrer à son aise

Assise de moi, ça m'amoussait beaucoup,

Et un trou dans le vitre et puis, par... d'un seul

[coup,

Tout le monde épouse et le mit en poussière.

Alors que je lisais le *Times* à son lumière.

—Ah ! Milord, c'est affreux ! Ainsi, tout fut fini ?

—Oh ! je sonnai John et lui montrant le ponde

Qu'est-ce de mon fâme après le coup de foudre,

—Milord ! — Ah ! John balayez Milady.

JEAN GAULOIS.

LE GRAND TRONC

Trains laissant la Gare Bonaventure.

(Note * signifie service quotidien. Tous les autres trains font le service tous les jours, excepté le dimanche.)

9.00 a.m., 4.15 p.m.—Pour Ottawa et toutes les stations situées sur le chemin de fer C. A. & O. A. & P. S.

9.10 a.m., *8.25 p.m.—Pour Toronto, Hamilton, Chutes Niagara,

Détroit, London, Chicago, etc.

12.50 p.m. (mixte).—Pour Brockville.

5 p.m.—Pour Cornwall.

7.00 a.m.—Pour Hemmingford, Valleyfield et Massena Springs.

4.20 p.m.—Pour Hemmingford, Valleyfield et Fort Covington.

8.15 a.m. (mixte).—Pour Island Pond.

7.50 a.m.—Pour Sherbrooke, Island Pond, Québec et les Provinces Maritimes (part pour Québec tous les jours).

10.10 p.m.—Pour Sherbrooke, Portland, Québec et autres stations du chemin de fer Intercolonial, jusqu'à Campbellton, N.B.

Samedi soir le train reste à Island Pond, pour le dimanche.

11.55 a.m.—Pour St-Jean, (le samedi, ce train part à 1.25 p.m.)

4.00 p.m.—Pour Sherbrooke, Island Pond et autres points sur le chemin de fer D. C.

4.40 p.m.—Pour St-Jean, Rouses Point, aussi Waterloo via St-Lambert et le chemin de fer M. P. & B.

8.15 a.m., *6.08 p.m.—Pour Sorel via St-Lambert.

8.50 p.m.—Pour St-Hyacinthe aussi St-Césaire via St-Lambert.

Les samedis ce train part à 1.40 p.m.

9.00 a.m., *6.10 p.m., *8.25 p.m.—Pour Boston et New-York, via C. V. R.

9.10 a.m., *6.20 p.m.—Pour New-York via D. & H.

Pour les billets, places et lits dans les chars Pullman et toutes informations, s'adresser au bureau des billets de la ville, 143 rue St-Jacques ou à la Gare Bonaventure.

Service des Trains Suburbains.

Entre Montreal, St-Henri, Pointe St-Charles et St-Lambert.

Départ de Montréal: 6.43, 8.15 a.m., 12.10 (a), 2.00, 5.08, 6.50, 11.20 p.m.

Départ de St-Lambert: 6.15, 7.50, 8.25, 9.00 a.m., 1.00 (a), 2.45, 5.50, 7.20, 9.50. * Quotidien. (a) Samedi.

Entre Montreal et Longueuil.

Départ de Montréal: 6.43, 8.15 a.m., 12.10, (1) 2.00, 5.08, 6.50, 11.20 p.m.

Départ de Longueuil: 6.00, 7.20, 8.13, 8.50 a.m., 12.50, (a) 2.35, 5.40, 7.10 p.m. (1) Samedi seulement.

S. CARSLY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777 et 1779

RUES NOTRE-DAME et ST-PIERRE

MONTREAL.

Cette maison réunit les qualités des plus grands magasins de nouveautés de Paris.

LES NOMS

NE DISENT PAS TOUJOURS VRAI.

Nous empruntons à l'*Opinion Publique*, de Worcester, l'amusante boutade qui suit :

I

Souvent il arrive que *Blanche*
Est noire, hélas ! à faire peur.
Amable est un beau nom qui tranche
Sur un fond de mauvaise humeur.
Céleste est un vrai diable à quatre,
Modeste a l'air d'un grenadier,
Angèle ne songe qu'à battre,
Félicité qu'à larmoyer.
Rose a la peau de pain d'épice,
Aimée est comme un hérisson,
Et le doux nom de *Béatrice*
Est porté par un laidéron.

II

Honoré n'est guère honorable,
Marcel est très souvent peureux,
Désiré toujours haïssable,
Martial n'est point belliqueux,
Parfait n'a que le vice en poche,
Placide est un vilain rageur.
Séraphin donne une taloche,
Quand il est de mauvaise humeur.
Hilaire, loin d'aimer à rire,
Est bourru, maussade, ennuyeux ;
Mais le sort de *Richard* est pire :
Il n'a pas l'sou, le malheureux !

III

N'attendez point miséricorde
De celui qu'on nomme *Clément*,
Et si vous méritez la corde,
Ah ! fuyez l'indiscret *Prudent*.
Justin surfait sa marchandise
Et vous trompera s'il le peut.
Victor vous fait des couardises,
Claude n'est pas du tout boiteux.
Peut-être, allez-vous vous attendre
Qu'*Achille*, *Hector*, même *Alexandre*,
Ne rêveront que les combats ;
Non, ils auront bon caractère ;
La guerre ne saurait leur plaire,
Ils sont poltrons... Restons-en là.

Le Pacifique Canadien

CHANGEMENT D'HORAIRE COMMENCANT
LE 11 MAI 1895.

Depart de la Gare Windsor pour

Boston, 9.00 a. m., *88.20 p. m. Portland, 9.00 a. m., 18.00 p. m., New York, 85.00 a. m., 8.45 p. m. Toronto, Detroit, Chicago, 88.25 a. m., *9.00 p. m. St-Paul, Minneapolis, *9.10 p. m. Winnipeg et Vancouver, 89.50 a. m. Ste-Anne, Vaudrouil, etc., 88.25 a. m., 9.05 a. m., 21.30 p. m., 415 p. m., 85.20 p. m., 6.15 p. m., *9.00 p. m. St-Jean, 89.00 a. m., 4.05 p. m., *88.20 p. m., 28.40 p. m. Newport, 89.00 a. m., 4.05 p. m., *88.20 p. m. Halifax, N.-E., St-Jean, N.-B. etc., 28.40 p. m. Hudson, 9.05 a. m., 21.30 p. m., 85.20 p. m., 6.15 p. m. Rigaud et Pointe Fortune, 85.20 p. m., 21.30 p. m., 6.15 p. m.

Depart de la Gare D'Alhousie pour

Ste-Agathe, mardi et jeudi, 8.30 a. m. ; excepté les dimanches, 5.30 p. m. ; le samedi seulement 1.45 p. m. Québec, 8.10 a. m., 8.30 p. m., 10.30 p. m. Joliette, St-Gabriel et Trois-Rivières, 5.15 p. m. Ottawa, 88.30 a. m., 85.45 p. m., St-Lin, St-Eustache, 5.30 p. m. St-Jérôme, 8.30 a. m., 5.30 p. m., Ste-Rose et Ste-Thérèse, 8.30 a. m., (a) 3.00 p. m., 5.30 p. m., 5.45 p. m. ; Samedi, 1.30 p. m. au lieu de 3.00 p. m.

* Tous les jours excepté les samedis. * Tous les jours, dimanche compris. Les autres trains les jours de la semaine à moins de dédications. s Chars Palais et Dortoirs. z Les samedis seulement. § Les dimanches seulement. (a) excepté les samedis et les dimanches. † Correspondance pour Portland tous les jours excepté les samedis.

Bureau des Billets de la Ville et du Télégraphe, 129 rue St-Jacques, Voisin du Bureau de Poste.

Hotel Jacques-Cartier

Les gens qui connaissent la légitime popularité de M. G. SHALLOW jouissait à Québec, se font un plaisir de venir à Montréal se délecter aux menus épicuriques de la table de

L'Hotel Jacques-Cartier,

25 PLACE JACQUES-CARTIER

CORIZA - NEURALGIE - MIGRAINE

GUERISON IMMEDIATE PAR LE

NAZALINE GLAIZE

20 ANS DE SUCCES.

Depositaires à Montréal : LAVIOLETTE & NEAUME

Depositaires de tous les meilleurs produits pharmaceutiques et parfumeries français.

AU PUBLIC VOYAGEUR

Maisons Recommandées

- Arthabaskville, Hôtel Albion.
- Beauharnois, Hôtel de Beauharnois.
- Ottawa, Hôtel Bouchette, propriétaire, Xavier Lortie.
- Joliette, Hôtel Joliette, A. Riopel, propriétaire.
- Montréal, St-Lawrence Hall, 135 rue St-Jacques.
- do Hôtel Lauzon, 1227 et 1229 rue St-Laurent, Quartier St-Jean-Baptiste.
- do F. Lunetôt, Restaurant Commercial, 1612 rue Notre-Dame.
- do Restaurant Figaro, 1570 rue Notre-Dame, propriétaire, A. H. Goulet.
- do Restaurant E. S. Lalanne, 109 rue Lamontagne.
- do Hôtel Lalonde, 59 Place Chaboillez.
- do Restaurant A. Bourgnault, 462 rue Centre.
- do Restaurant A. Rodrigue, coin des rues Notre-Dame et Lusignan.
- do Club St-James, 831 rue Dorchester.
- do Grand Pacifique Hôtel, 1426 Notre-Dame, Joseph Bernier.
- do The Saddlerock Palace, propriétaires, Alex. Courville & Cie, 1566 Notre-Dame.
- do Restaurant Commercial, Joseph Gravel, 476 St-Jacques.
- do Alexander's Palace, S. Vallée.
- do N. Larue Restaurant, 255½ Wellington.
- do Restaurant Hudon.
- do vis-à-vis la gare du Pacifique, M. Z. Lagacé.
- do de Québec, G. Déry.
- do de Mountain Hill House.
- do de Beaupré, Hôtel Regina.
- do de Longue, Hôtel Tivoli, 3119 Notre-Dame.
- do de Racine, Hôtel Yamaska.
- do de Hôtel du Canada.
- do de Monnaie, Hôtel Bernardin.

EN FUMANT

Journalistes sont des jardiniers extraordinaires...
 vivent toujours la carotte avec succès et font
 croître des feuilles en n'importe quelle saison de l'an-
 née. Quand ils quittent leur potager, ils entrent dans
 la rue pour y cultiver des fleurs... de rhétori-
 que et quand ils invitent leurs abonnés à souper, ce
 qui arrive souvent, ils leurs servent généralement
 du vin et des... coquilles.

Les villes tellement envahies par le journalisme
 la Presse fait le tour du Monde dans l'intérêt de
 la curiosité qui ne sera un Événement pour personne,
 que une Vrité... vraie.

Je vois que Chatelle a perdu la tête pour la
 raison que Shortis a eu le courage de se faire ex-
 poser par le docteur Franchère, je me suis
 étonné de ces gens qui viennent au monde en gros
 et aller... en détail...

OVER THERE.

Table de première classe
 Service parfait

Repas de Midi à 3 hrs
 à 25 cts

No 1600 Rue Notre-Dame

Le Palais Crystal

... J. B. BUREAU, Prop. ...

Des Vins et Liqueurs
 de choix

Tel. Bell 1785

Les meilleures marques
 de Cigares

Restaurant "PRINCESSE LOUISE"

GEO. CHARTRAND PROP.

1636 Rue Notre-Dame
 MONTREAL

WINNIPEG HOUSE

LATE VANCOUVER ISLAND

C. DEAULT - - Propriétaire

Ancien contremaître des bateliers Canadiens partis
 au secours du Général Gordon.

107 et 108 RUE WINDSOR

—: Style Américain et Européen :—

REPAS A TOUTE HEURE.

Restaurant "Silver Dollar"

MAISON DU DOLLAR D'ARGENT

Voici la légende de cette maison de première classe, tenue au-
 jourd'hui par le sympathique propriétaire JOS. LARIVIERE.
 Un Américain, auquel le propriétaire avait rendu service, laissa
 tomber un jour une pièce de 25 cents sur le parquet.

Le garçon s'étant baissé pour la ramasser, l'Américain s'y
 opposa, et formula le souhait que cette pièce produisit graine.
 En effet, six mois après, le sol était couvert de dollars en argent,
 et comme il y en a qui commencent à jaunir, le public ne sera
 pas surpris de les trouver un jour changer en or.

Le travail et l'honnêteté sont toujours récompensés.

CONSOMMATIONS DE PREMIERE QUALITE

JOSEPH LARIVIERE, Propriétaire

1554 et 1556 Rue Notre-Dame, Place Jacques-Cartier

L'ALLUMETTE E. B. EDDY

devrait s'appeler L'ALLUMETTE FIN DE SIÈCLE car elle
 porte la lumière partout.

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Ambulances : Les numéros du téléphone sont :
 466 pour Hôpital Notre-Dame.
 330 " " Général.
 1794 " Hôtel Dieu.

Police : Numéros des stations :

- No. 1 Tel. 310 Police centrale : Hôtel de Ville.
- " 2 " 6944 Coin rues Craig et Gain.
- " 4 " 6919 " " Ontario et Allemands.
- " 6 " 2316 rue Chaboillez No 32.
- " 8 " 8341 " Seigneurs " 302.
- " 9 " 8467 Station du Grand Tronc.
- " 10 " 2778 (Harbor) 183 rue des Commissaires.

Police Secrète : J. H. Carpenter,
 Tel. 2131 Bureaux : Temple Building.
 " 6049 Résidence privée : 720 rue St-André.

Télégraphie : Great North Western Telegraph Company.
 Tel. 13 Bureau de réception, 2 rue St Laurent.
 " 29 " Expédition " " "
 " 29 " Ticker depot " " "
 " 40 " du Surintendant 2 rue St-Laurent.

Messageurs Commissionnaires : Bell Telephone Co.
 Tel. 30 1730 rue Notre-Dame.
 " 4223 Coin rue Ste-Catherine et De la Montagne.

Voitures publiques etc.

Quand vous prenez une voiture publique, les chars électriques ou bien le chemin de fer, ayez toujours bien soin de prendre le numéro matricule du véhicule dans lequel vous montez.

En Europe, spécialement en France, la loi oblige les cochers de voitures publique à donner au voyageur qu'il prend, un billet portant son numéro, avec le tarif. Ce serait une bonne innovation pour ici.

Par ce moyen, si vous oubliez un objet ou si vous le perdez, ou bien si vous avez des plaintes à faire contre les employés, cochers ou conducteurs, (ceci sans vouloir douter de l'honnêteté ni de la politesse proverbiale de ces messieurs,) cela vous sera plus facile.

Tarif des Voitures de Louage dans la Cité de Montréal.

VOITURES A UN SEUL CHEVAL.

Temps alloué : — Un quart d'heure.

A la course.	{	Pour 1 ou 2 personnes.....	25 cts.
		Pour 3 ou 4 personnes.....	40 cts.
Temps alloué : — Une demi heure.			
A l'heure.	{	Pour 1 ou 2 personnes.....	40 cts.
		Pour 3 ou 4 personnes.....	60 cts.

PREMIERE HEURE.

A l'heure.	{	Pour 1 ou 2 personnes.....	75 cts.
		Pour 3 ou 4 personnes.....	\$1.00
Pour chaque heure subséquente.			
A l'heure.	{	Pour 1 ou 2 personnes.....	60 cts.
		Pour 3 ou 4 personnes.....	75 cts.

VOITURES A DEUX CHEVEAUX.

Temps alloué : — Un quart d'heure.

A la course.	{	Pour 1 ou 2 personnes.....	50 cts.
		Pour 3 ou 4 personnes.....	65 cts.
Temps alloué : — Une demi heure.			
A l'heure.	{	Pour 1 ou 2 personnes.....	65 cts.
		Pour 3 ou 4 personnes.....	75 cts.

PREMIERE HEURE.

A l'heure.	{	Pour 1 ou 2 personnes.....	\$1.00
		Pour 3 ou 4 personnes.....	\$1.25

BAGAGE.

Pour toute malle portée sur l'une des voitures susdites — Jours. Nulle charge pour les sacs de voyage, valises, boîtes, ou paquets susceptibles d'être portés à la main.

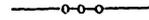
a. Toute course qui dépasse la demi-heure sera chargée à l'heure, les fractions d'heure, pour les courses au delà d'une heure sera payée au "pro rata" des charges ci-haut établies pour les courses à l'heure.

b. Pour les courses entre minuit et quatre heures du matin sera payé cinquante pour cent en sus des charges ci-dessus.

c. Les charges à l'heure s'appliquent à toute course en dehors des limites de la cité, pourvu que l'engagement soit fait en dehors de telles limites.

d. Ne sont pas compris dans le mot "personnes" dans le tarif et sont exempt de charge, les enfants au-dessous de cinq ans portés sur les genoux de leurs parents ou gardiens.

e. Le mot "course", partout où il se trouve dans le tarif doit être interprété comme admettant les "arrêts" dans la limite du temps fixé pour telle course.



PRIX DES TELEGRAMMES.

Great North Western, Coin des rues St-François et St-Sacrement.

- 10 Mots pour les provinces de Québec et Ontario 5c. Chaque mot additionnel 1c.
- 10 Mots pour le Nouveau Brunswick et la Nouvelle Ecosse 5c. Chaque mot additionnel 2c.
- 10 Mots pour l'Île du Prince Édouard 50c. Chaque mot additionnel 3c.
- 10 Mots pour Manitoba 75c. Chaque mot additionnel 5c.
- 10 Mots pour les Territoires du Nord-Ouest \$1.00 Chaque mot additionnel 7c.
- 10 Mots pour la Colombie Anglaise \$1.00 Chaque mot additionnel 7c.
- 10 Mots pour les États de l'Est 40c. Chaque mot additionnel 3c.
- 10 Mots pour les États du Centre 50c. Chaque mot additionnel 3c.
- 10 Mots pour les États de l'Ouest 50c., 60c., 75c. et \$1.00. Chaque mot additionnel 3c., 4c., 5c. et 7c.
- Messages de nuit, pour la Puisseance du Canada, 5c. par mot. Chaque mot additionnel 1c.

CABLEGRAMME.

Tous les messages doivent être écrits en lettres majuscules, en français, anglais, latin. Un mot ne peut contenir plus de dix lettres, et l'adresse, après dix lettres, chaque fraction de dix lettres pour un mot.

Prix par mot pour l'Europe :

- France 25c. par chaque mot
- Angleterre 25c. " " "
- Allemagne 25c. " " "
- Italie 32 et 47c. selon la voie.
- Espagne 40 et 35c. " " "
- Belgique 20c. par chaque mot.
- Autriche 34c. " " "
- Russie 45c. " " "
- Suisse 30c. " " "
- St-Pierre Miquelon \$1.65 par chaque mot
- Bermudes 24c. par chaque mot.
- Hollande 32c. " " "

L'HYGIENE POUR TOUS

Les baisers mortels et les timbres postes.

"Il y a des baisers mortels. On a bien tort d'exciter les petits enfants à s'embrasser entre eux... par suite d'une vieille habitude répréhensible. "Jacques embrasse donc Juliette!" Et Jacques, qui a trois ans, promène ses doigts plus ou moins intacts sur la figure toute joufflue de Juliette, et l'embrasse le mieux qu'il peut. Tout le monde est content. Et ça recommence plus loin entre deux nouveaux venus et toujours; tout le monde y passe, jeunes et vieux. Et quand on pense qu'on s'efforce, en famille, de faire de l'antisepsie sous toutes les formes, que l'on ne boit que de l'eau bouillie, que l'on nettoie son visage et ses brosses au sublimé, que l'on flambe le tambour instrument qui doit percer le plus petit bouton, etc.; Et l'on s'embrasse comme du temps de Henri IV! Mais on n'a pas flambé la peau, et pour cause. On ne sait pas ce qu'il y a sur la peau d'un bébé, encore moins sur ses doigts, encore moins aux environs de la bouche. La salive renferme une foule de microbes qui peuvent d'inoffensifs se transformer en microbes pathogènes. On contracte des maladies susceptibles de devenir graves. Ces contacts et cette promiscuité peuvent amener la diphtérie, la pneumonie, etc. Depuis que nous l'avons vu déjà, on l'a répété un peu partout. Mais dans les squares dans les promenades, à la maison, on fait la grande orille. Les nourrices et les bonnes d'enfants ne manqueraient aux convenances si les bébés ne s'embrassaient plus à qui mieux mieux. O sainte routine! C'est mauvais répétons-le encore. On est toujours réfractaire aux idées simples. La salive est pourtant un excellent milieu de culture pour les microbes pathogènes. On a souri quand nous avons dit aussi de se défier des lettres-postes. Cependant, un timbre-poste mouillé avec la salive peut être une culture virulente au premier chef, à la tuberculose, à la diphtérie, à l'érysipèle, à la bronchite, etc. On a répondu: "Combien les timbres sont tués de personnes?" Plus d'une peut-être sans s'en rendre compte. En tout cas, M. Unna, le savant dermatologiste de Vienne, vient de prendre sur le fait un timbre-poste contagion. Un de ses confrères avait la barbe atteinte d'une maladie parasitaire. Un jour il aperçut que les poils présentaient les caractères de ceux envahis par le "piedra". Or, cette maladie est spéciale à la Colombie et jamais le confrère de M. Unna n'avait été en Colombie. Alors? Il inspecta des lettres de Colombie, et, comme il est dermatologue, il détachait les timbres avec de l'eau.... Certains se promenaient sur sa barbe et il contractait "le piedra" tout comme s'il était Colombien. Voici ce qu'il se défit des timbres-poste de Colombie et de ceux (HENRI DE PARVILLE.)

La morale ci-dessus nous rappelle un fait qui doit être inscrit dans les annales de la médecine. Le voici. Certaine jeune américaine qui était restée vieille fille tant à cause du horreur de la contagion par la cohabitation, et beaucoup de lettres. Comme elle avait aussi peur de la contagion par le collage des timbres, elle avait une crainte spéciale, et quand elle voulait coller un timbre, elle lui faisait tirer la langue, y mouillait le timbre, et appliquait ensuite sur l'enveloppe... Cela durait assez longtemps, quand un jour, requérant les services de sa servante colleuse, elle dut appeler un médecin.

...La malheureuse avait les lèvres collées...

Le "SHEKESPEARE"

— DE —

∴ ∴ FORTIER ∴ ∴

Le plus beau Cigare a 5 Cts.

Que l'on ait jamais offert au public.

ESSAYEZ-LE, car à travers la fumée bleutée de ce cigare on est transporté dans le pays des rêves.

Examen professionnel :

Le professeur — Monsieur, dites-moi, je vous prie, quelle est la meilleure mesure à prendre pour le cas d'incendie?
S'assurer à la compagnie dont papa est le représentant, m'sieu!

THE LIVERPOOL LONDON & GLOBE

COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF - - \$40,833,000

Montant plac au Canada : \$1,600,000

DIRECTEURS AU CANADA :

HON. HENRY STARNES, Président.
EDMOND J. BARBEAU, Ecr.
W. J. BUCHANAN, Ecr.
ANDREW FREDERICK GAULT, Ecr.

Assurances contre le Feu prises aux taux les plus modérés

G. F. C. SMITH, Agent Général.
CYRILLE LAURIN, Sous-Agent pour la Cité.

Votre Patronage est Sollicite

Bureau principal et succursales au Canada

16 PLACE D'ARMES, { Coin de la rue
St-Jacques

MONTREAL.

ROMEO PREVOST & CIE.

Comptables Auditeurs.

LIQUIDATEURS ET FIDEL-COMMISSAIRES

Argent à prêter — Achats de débetures municipales.

BATISSE NEW-YORK LIFE

CHAMBRES Nos. 6 et 7

TELEPHONE BELL 815

MONTREAL.

UNE GASCONNADE

On dit que les français chansonne tout: en voici un exemple de plus:

Si la *Gascogne* avait voulu,
Lanturlu!
Pour mieux simuler un naufrage,
Retarder encore son voyage
Et pendant trois mois se cacher,
Qui donc eût pu l'en empêcher?
Mettez qu'elle l'eût trouvé drôle:
Si la *Gascogne* avait voulu,
Lanturlu!
Elle allait carrément au Pôle.

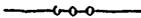
Si la *Gascogne* avait voulu,
Lanturlu!
Embêter la Transatlantique.
Elle allait visiter l'Afrique,
Longeait les rives du Congo
Et s'en revenait par Diégo.
Gagnant le pays Sakalave,
Si la *Gascogne* avait voulu,
Lanturlu!
Elle bombardait Tamatave.

Si la *Gascogne* avait voulu,
Lanturlu!
A vrai dire, il n'en coûtait guère
D'aller prendre part à la guerre
Entre la Chine et le Japon,
C'était vite réglé, mon bon.
Car, ne croyez pas que je chine:
Si la *Gascogne* avait voulu,
Lanturlu!
Elle nous conquerrait la Chine.

La *Gascogne* n'a pas voulu,
Lanturlu!
Faire trop durer notre attente,
Meilleure que la *Sémillante*,
Elle a conduit hors des dangers
L'équipage et les passagers,
Il aurait mieux valu, sans doute,
Que la *Gascogne* eût bien voulu,
Lanturlu!
Flâner un peu moins sur la route.

(GAULOIS)

PHALÈNE.



Les Chinois et leurs congénérés sont des gens perdus... ils sont à *thé*.

Steamer de la Malle Royale de la

LIGNE ALLAN

Départ projeté dont la date peut être changée 1895.

Service de la Malle Royale entre Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

De Liverpool	Vapeurs	De Montreal	De Québec
23 mai.....	Sardinian.....	8 juin	9 juin
30 mai.....	Laurentian.....	15 juin	16 juin
6 juin.....	Parisian.....	22 juin	23 juin
13 juin.....	Mongolian.....	29 juin	30 juin
20 juin.....	Numidian.....	6 juillet	7 juillet
27 juin.....	Sardinian.....	13 juillet	14 juillet

Les salons et les cabines sont situés au centre du vaisseau, où le mouvement de tangage se fait le moins sentir. Les vapeurs sont éclairés à l'électricité, et les lumières sont à la disposition des voyageurs à toute heure de la nuit. Les salles de musique et le fumoir sont sur le tillac.

Les vapeurs partent de Montréal au lever du jour, le jour de départ et quittent Québec vers 3 heures p. m.

Les steamers quittent Québec à 9 heures le dimanche matin, à l'arrivée des trains de Montréal et de l'ouest.

Les passagers embarquent à Montréal entre 8 et 10 heures le vendredi soir, à Québec le samedi soir, ou avant 9 heures le dimanche matin.

Le vapeur Laurentian ne transporte des passagers qu'à son voyage vers l'est. On fera connaître les prix de passage sur application.

Service de Glasgow, Québec et Montréal

De Glasgow	Vapeurs	De Montréal
9 mai.....	Norwegian.....	26 mai
11 mai.....	Siberian.....	2 juin
25 mai.....	Pomeranian.....	12 juin
1 juin.....	Sarmatian.....	19 juin
8 juin.....	Buenos Ayrean.....	21 juin

Service de Londres, Québec et Montréal

De Londres	Vapeurs	De Montréal
11 mai.....	Brazilian.....	29 mai
18 mai.....	Rosarian.....	5 juin
23 mai.....	Austrian.....	15 juin
5 juin.....	Montevidean.....	22 juin

Et régulièrement ensuite.
Ces steamers ne prennent pas de passagers.
Pour le fret, passage, passage ou autres informations, s'adresser à tout agent autorisé ou à

H. et A. ALLAN, 92 rue State, Boston, et 25 rue Commerce Montréal. AUSTIN, BALDWIN & Cie, 53 Broadway, New York.

La Pharmacie Nationale

216 RUE ST-LAURENT

peut être appelé à bon droit, LE TEMPLE DE GALIÈRE.
En effet, à part le luxe somptueux de son aménagement artistique, LA PHARMACIE NATIONALE rassemble tous les trésors si indispensables à la santé, que la vie moderne découvre chaque jour.

Ceci n'est pas une réclame, mais bien une invitation à ceux qui aiment à voir la science reposer dans un temple qui soit digne d'elle

Telephone Bell 2628.

NOTE AU PUBLIC

Quoique daté du 1er juin, L'INDICATEUR n'a pu être livré à la circulation que le 12, quelques informations importantes n'ayant pu nous parvenir qu'à cette date. A l'avenir, il sera régulièrement publié et livré du 1er au 2 de chaque mois.

En outre, comme c'est un journal de renseignements et que nous n'y voulons pas d'incorrections, nous insérerons, de la dernière page de la couverture, un *errata* corrigeant les fautes inhérentes à toute nouvelle publication.

— 0-0-0 —

AUX COMMERCANTS

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser L'INDICATEUR, journal mensuel de renseignements généraux, indispensable à tout commerçant.

Quoiqu'il soit surtout pour Montréal, il y a des indications générales qui vous seront utiles, tant sur les postes, les douanes et surtout les banques, car il contient la liste mensuelle des bills contrefaits qui sont en circulation au Canada.

J'appelle surtout votre attention sur ce dernier point, car le commerce de n'importe où est intéressé à être mis à l'abri des filous et faussaires qui inondent de faux billets la ville et la campagne.

En outre, comme L'INDICATEUR sera envoyé à de nombreux bureaux de poste, d'où le public voyageur prend toujours les renseignements dont il a besoin, je me permettrai de mettre le nom de votre établissement parmi la liste des maisons recommandées, s'il vous plaît m'honorer de votre encouragement, et je vous adresserai le jour mal, insertion comprise, pour la somme d'une piastre par an, payable d'avance.

Ceci, bien entendu, en dehors de toute annonce spéciale qu'il vous plairait de mettre dans L'INDICATEUR.

J'ai, Monsieur, l'honneur de vous saluer,

GASTON P. LABAT.

Boîte No 2174, Bureau de poste, Montréal.

— 0-0-0 —

NOTE-ERRATA

2o Page 8.—No 6 des bills contrefaits, lisez : 1887 au lieu de 1387.

1o Page 4.—Premier paragraphe, lisez comme suit : Quoique les envois d'argent monnayé soient défendus par la loi uniquement pour l'étranger, mais acceptés pour le Canada et les États-Unis, il nous semble que les envois d'argent solide ne se devraient pas faire ni être permis, l'argent solide mis sous enveloppe pouvant la déchirer, soit par friction, soit par le coup de tampon de l'étampeur. Avis à qui de droit.

Pour obvier à cet inconvénient, etc...

— 0-0-0 —

DERNIERE CONTREFACON

La liste des bills contrefaits était imprimée quand nous avons appris, à la date du 10 juin, que des bills de la valeur de 5 piastres, de la Banque du Peuple, avaient été mis en circulation à Sorel.

Doac, à ajouter à notre liste de la page 8 et que le public se tienne en garde.